



Le 14 mai 2024

Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet de Région Occitanie

Monsieur Christophe MIRMAND
Préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet : Dysfonctionnements des trains de nuit et perspectives d'amélioration

Messieurs les Préfets,

Nous tenons à vous remercier pour la réunion, les 30 avril et 6 mai derniers, des Comités de suivi des dessertes ferroviaires nocturnes sud-ouest et sud-est.

Comme vous avez pu le constater, ces rencontres ont été « boudées » par les élus territoriaux, non sans doute du fait de la richesse des informations diffusées mais en raison du peu d'améliorations constatées dans la qualité de service (retards et suppressions de trains notamment) au fil des années.

Pourtant, nos associations ont été actives pour formuler des propositions concrètes d'amélioration de la régularité des trains, notamment en cas de travaux et d'aléas, et pour interpeller le Ministre délégué aux transports et les directions centrales de la SNCF sur le sujet (cf en PJ : notre dernier courrier au Ministre, ainsi que notre tableau de bord des trains de nuit en retard ou supprimés depuis le début de l'année).

Nous souhaitons que vous-mêmes, Messieurs les Préfets, qui présidez les Comités de suivi des dessertes ferroviaires, jouiez un rôle majeur vis-à-vis du Ministre et des directions territoriales de SNCF Voyageurs et SNCF Réseau, pour que soient prises en compte nos propositions réalistes de fiabilisation de ces services.

Vous trouverez ci-après en annexe, sur la base des exemples symptomatiques d'aléas évoqués lors des dernières réunions, le rappel de certaines de nos propositions.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Préfets, en l'expression de notre respectueuse considération.

Stéphane COPPEY
Président Destination Trains de Nuit
Secrétaire général de NOSTERPACA

Alice PRUD'HOMME
Vice-Présidente Destination Trains de Nuit
Collectif de l'Etoile ferroviaire de Veynes

Jean-Noël BOISSELEAU
Vice-Président Destination Trains de Nuit
Vice-Président Urgence Ligne POLT

Copies :

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU, Président Directeur Général de SNCF
Monsieur Matthieu CHABANEL, Président Directeur Général de SNCF Réseau
Monsieur Christophe FANICHET, Président Directeur Général de SNCF Voyageurs
Madame Amandine THOMAS-COMMIN, Directrice Intercités – SNCF Voyageurs
Monsieur Jean-Claude SANDRIER, Président d'Urgence Ligne POLT
Monsieur Gilles MARCEL, Président de NOSTERPACA
Monsieur Sylvain LIAUTARD, Président de Mobilités alpines

ANNEXE : TRAITEMENT DE L'ALEA « LIGNE COUPEE »

Exemple d'aléa :

Le 1^{er} mai 2024, suite à de fortes pluies, un éboulement de terrain a affecté la voie ferrée Brive – Capdenac – Rodez à Nuces (Aveyron), à 17 km de Rodez, 50 km de Figeac-Capdenac ... et 625 km de Paris.

Traitement SNCF :

Depuis déjà deux semaines, le train de nuit quotidien Rodez-Paris (et retour) est remplacé par un car entre Rodez et ... Paris.

Proposition :

Opérer ce train quotidien jusqu'à Capdenac-gare, et assurer par car la desserte terminale en début/fin de journée.

Question :

Pourquoi une telle décision, évidente au plus grand nombre, n'est-elle pas prise, au plus grand bénéfice des voyageurs ?

ANNEXE : TRAITEMENT DE L'ALEA « TRAVAUX VALLEE DU RHÔNE »

Exemple d'aléa :

Des travaux de voie ferrée sont programmés en 2025, pendant 17 semaines, entre Lyon et Livron, sur la rive gauche du Rhône.

Traitement SNCF :

Remplacer le train de nuit Paris-Briançon (et retour) par un car sur 700 km.

Proposition 1 :

- Faire passer ce train par la rive droite du Rhône et la gare de Livron (rebroussement), à maintenir en service partiel pendant l'essentiel de la durée des travaux

Proposition 2 :

- Faire passer ce train, comme la tranche liée Paris-Nice, par Avignon puis la ligne Cavaillon-Pertuis pour laquelle les réserves soulevées par SNCF Réseau peuvent être facilement levées (cf. courriers joints).

Proposition 3 :

- Faire passer ce train par Grenoble (les difficultés invoquées peuvent être levées si la volonté y est)

Questions :

Pourquoi les études préparatoires ne sont-elles pas réalisées en concertation avec les territoires et les associations d'usagers compétentes ?

Les élus et les usagers doivent-ils descendre sur les voies ferrées pour se faire entendre ?